

AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

15, Chemin de la Vi-Longe - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 82

Genève, le 29 avril 2013

"AYA Info" est en ligne sur quatre sites Internet* : Humanitaire.ws, MCI, Plateforme autochtones et Secoya

Avril indigène, les indiens occupent la Chambre des députés

Le 16 avril à Brasilia, la Chambre des Députés a été [envahie](#) par plusieurs centaines d'indigènes. Ils ont mis un terme à leur occupation après que le président de la Chambre se soit engagé à suspendre la procédure d'examen de textes litigieux, notamment la Proposition d'amendement constitutionnel (PEC 215/2000) qui vise à transférer au Congrès l'approbation de la démarcation des Terres Indigènes – TI. Un pouvoir qui est dévolu à l'exécutif. Ce geste fort de mécontentement des indigènes, est une réponse aux attaques répétées et diverses, contre leurs droits territoriaux. Elles sont menées par les tenants de l'agrobusiness et des entreprises qui convoitent les richesses minérales que recèlent les territoires indigènes. Ces attaques peuvent être vues par les indigènes comme une deuxième "colonisation" dont les effets pourraient être comparables à ceux qu'ils ont subis après l'arrivée des Portugais. Dans une "[Déclaration](#)", les 600 représentants de 73 peuples et diverses organisations indigènes de toutes les régions du pays, présents à Brasilia ce jour-là, ont souligné les graves menaces qui pèsent sur les droits garantis aux peuples indigènes. Ceux reconnus par la Constitution fédérale de 1988 et les instruments internationaux approuvés par le Brésil, notamment la Convention 169 de l'OIT et la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones. Ils dénoncent le modèle de développement économique d'exploitation et d'exportation des matières premières et les infrastructures qui lui sont nécessaires qui met en danger les peuples indigènes. Ils soulignent que pour exploiter les territoires indigènes, les pouvoirs économiques et politiques ont trois objectifs : 1.- Invalider et empêcher la reconnaissance et la démarcation des Terres Indigènes (TI) encore usurpées par des non - indiens. 2.- Réouvrir et revoir les processus de démarcation déjà finalisés. 3.- Envahir, exploiter et "mercantiliser" les TI démarquées et préservées jusque-là par les peuples indigènes. La déclaration énumère la liste des projets de loi, décrets et autres textes permettant d'atteindre ces objectifs. Les indigènes veulent l'abrogation de tous les textes qui menacent l'intégrité de leurs Territoires. Ils demandent au Gouvernement de respecter les engagements qu'il a pris dans diverses instances de dialogue avec le mouvement indigène. Ils affirment leur détermination à défendre leurs territoires, et la mère nature, pour le bien des générations actuelles et futures. Enfin, ils appellent les autres indigènes, peuples et organisations et aussi les alliés de partout "*pour qu'ensemble, nous évitions qu'arrive l'extinction programmée de nos peuples*". Les autorités prendront-elles au sérieux le mécontentement des peuples indigènes ? Le traditionnel rassemblement de Brasilia pour marquer le "Jour de l'Indien" (officiellement le 19 avril) a pris cette année un sens particulier !

Amazonie péruvienne : le gouvernement décrète l'état d'urgence environnemental

Le 26 avril, le Ministre péruvien de l'environnement a [décrété](#) l'état d'urgence environnemental dans une partie de l'Amazonie péruvienne, dans le bassin du rio Pastaza. Durant plus de 40 ans, les compagnies pétrolières ont pollué le sol et les eaux. L'État, quasiment absent de cette région isolée et difficile d'accès, ne reconnaissait pas l'existence de cette pollution. Mais à l'heure d'Internet et du tout digital, il est désormais possible pour les populations locales de documenter et de dénoncer publiquement l'existence de cette pollution. Face aux preuves fournies par les surveillants de la Fédération des Indigènes Quechua du Pastaza - FEDIQUEP, le gouvernement a chargé une Commission d'évaluer les sites pollués. Le rapport de cette Commission a montré la gravité du phénomène et le gouvernement a enfin déclaré l'état d'urgence environnemental dans ce bassin. Un travail identique d'observation a été entrepris par la Fédération des Communautés Natives du Haut Tigre – FECONAT. Prochainement, une Commission se rendra dans le bassin du rio Tigre pour évaluer les sites pollués [identifiés](#) par cette Fédération. Tout laisse à penser que les résultats de cette visite devraient amener le gouvernement à déclarer le même état d'urgence dans cette région. L'État péruvien a récemment adopté des [standards](#) de qualité environnementale concernant les niveaux de concentration en polluants admis dans les sols. À terme, c'est la reconnaissance et le financement, par l'État, des programmes indépendants de surveillance environnementale que les fédérations autochtones recherchent. (Voir aussi "[AYA Info](#)" No 67)

La XIVe Assemblée générale de la SECOYA

Le 31 mars, le Service et Coopération avec le Peuple Yanomami – SECOYA (le partenaire de AYA) a tenu sa XIVe [Assemblée](#) générale à son siège de Manaus. L'équipe exécutive a dressé le tableau de la conjoncture

défavorable aux peuples indigènes et les menaces qui pèsent sur leurs territoires. Il s'agit des projets de réduction des droits indigènes inscrits dans la Constitution fédérale, notamment dans le domaine de la reconnaissance et la protection des territoires indigènes. Les leaders indigènes présents ont manifesté leurs préoccupations en raison des dysfonctionnements du Service de santé indigène et du mauvais état des postes de santé et du matériel, le manque de médicaments et l'insuffisance dans la formation des professionnels de santé. Ils ont aussi annoncé la décision de créer une association des Yanomami de l'État d'Amazonas. L'assemblée a également évoqué les difficultés rencontrées pour augmenter les ressources des programmes de formation en santé, du développement soutenable, d'appui au processus organisationnel yanomami et d'appui institutionnel de la Secoya. L'assemblée a également procédé aux élections statutaires. À l'occasion de leur présence à Manaus, quatre leaders Yanomami, accompagnés du coordinateur de la Secoya sont allés au siège du Ministère Public Fédéral pour rencontrer le [Procureur](#) de la République de l'État d'Amazonas. Ils lui ont présenté les problèmes rencontrés par la population Yanomami de cet État. Ils ont évoqué des cas concrets où les déficiences du service de santé ont des conséquences graves. Ils ont rappelé la demande qu'ils avaient déjà formulée en novembre 2011 relative à la création d'un Sous-district de santé pour la population Yanomami de l'État d'Amazonas. Demande jusque-là restée sans réponse. Ils attendent du Procureur qu'il fasse pression sur les administrations concernées pour qu'elles assurent les services dont elles ont la charge auprès des populations indigènes.

Un nouvel avenir pour la coopération internationale

Pourquoi, après plus d'un demi-siècle d'existence, la coopération internationale, le soutien à des projets sont-ils encore nécessaires ? C'est la question que s'est posée le Mouvement pour la Coopération Internationale – MCI, une ONG genevoise, à l'occasion de son 50e anniversaire. Pour tenter de répondre à cette interrogation, il a conduit une réflexion sur son activité au cours de son demi-siècle d'existence. Au premier semestre 2012, il a aussi trois débats publics permettant de mieux cerner les cadres national et international dans lequel s'inscrit l'action des ONG. En octobre, il a réuni à Genève ses partenaires du Sud, dont plusieurs représentants d'organisation indigènes. Au terme d'une semaine de travail, les participants à ce séminaire ont signé une "Déclaration" qui a comme première particularité d'avoir été élaborée en commun, entre ressortissants du Nord et du Sud. Ce texte donne l'axe dans lequel doit s'inscrire la coopération : *"Les projets à soutenir en priorité sont ceux portés par les partenaires du sud qui, à partir de leur activité concrète sur le terrain, se mettent en réseau avec d'autres organisations pour proposer et s'assurer de la mise en oeuvre de politiques publiques pouvant profiter à une population beaucoup plus large que les bénéficiaires du projet initial."* Il s'agit de pratiquer une coopération moins émiettée, plus systémique où les organisations de la société civile sont les protagonistes du changement social. Un DVD illustre la proposition du MCI et de ses partenaires. Il est disponible, sur demande à son secrétariat*. À cette vidéo, de moins d'une demi-heure, ont été joints des extraits des débats du printemps 2012. Le tout peut être vu sur YouTube, le [film](#) comme les "[Bonus](#)". Un "Tiré à part" publié dans le quotidien genevois "[Le Courrier](#)" complète cette documentation. Le MCI espère contribuer à faire en sorte que la lutte contre la faim et la précarité soit plus efficace.

*Mouvement pour la Coopération Internationale, c/o Maison des Associations, 15 rue des Savoises, 1205 Genève. Tél.: 00 41 (0)22 320 29 02 /Courriel : mci.fgc@gmail.com

Genève vote le budget 2013 sans réduire les crédits alloués à la solidarité internationale

Pendant plusieurs mois, les organisations genevoises de coopération internationale étaient préoccupées par les propositions de coupes budgétaires visant particulièrement les crédits cantonaux alloués à la solidarité internationale. La Fédération Genevoise de Coopération – FGC avait lancé une pétition pour demander aux membres du Grand Conseil genevois de ne pas réduire ces crédits. Il en a été fait état dans le dernier "AYA Info". Le 25 avril, les députés ont adopté un budget qui ne réduit pas ces crédits, ce dont on peut se réjouir. La même FGC vient de lancer une [pétition](#) pour l'application de la [loi de 2001](#) qui prévoit que le canton consacre 0,7% de son budget de fonctionnement à la solidarité internationale. Une pétition que chacun peut signer.

Bernard Comoli avec l'aide d'Aurélien Stoll

Important : L'activation des liens hypertextes renvoie aux sources utilisées pour la rédaction de ce bulletin. Elles sont souvent en portugais, sauf quand il s'agit d'anciens "AYA Info".

PS : Ces brèves sont souvent reprises, détaillées et illustrées, dans un blog du quotidien "La Tribune de Genève" à l'adresse suivante : <http://bcomoli.blog.tdg.ch>